

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 8 novembre 2019**

### **Combe-Grède**

Les barrières et chaînes qui sécurisent le sentier pédestre ont été enlevées pour la saison hivernale. Le sentier est donc fermé dès maintenant. Les autorités communales adressent leurs sincères remerciements aux bénévoles qui font un travail considérable pour l'entretien du sentier, tout au long de l'année et plus particulièrement en début et en fin de saison !

### **Bureau de vote**

Vont faire partie du bureau de vote du dimanche 17 novembre 2019, Mmes Schlub Laure, Moro Victoria et Bifrare Chloé ainsi que M. Gianoli Pablo.

### **Ramassage du papier**

Les élèves du Syndicat scolaire Courtelary – Cormoret – Villeret procéderont au ramassage du papier, le **mardi 12 novembre 2019 dès 8h00**. Afin que le ramassage se déroule correctement nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux recommandations suivantes :

- Le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons.
- Les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun déchet.
- Les paquets sont à déposer à l'extérieur.
- Prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect des prescriptions ci-dessus, les dépôts ne pourront malheureusement pas être ramassés par les élèves. Nous vous remercions pour votre compréhension.

### **Fermeture de l'administration communale**

Durant les fêtes de fin d'année le bureau municipal sera fermé du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020, réouverture le lundi 6 janvier 2020 selon l'horaire habituel.

### **Assemblée communale**

Un tous-ménages donnant des explications au sujet du projet de budget 2020, apportant différentes informations du Conseil municipal et contenant un sondage au sujet de l'extinction de l'éclairage public sera distribué prochainement. Ce document sera aussi visible sur le site Internet communal dès qu'il aura été distribué dans les boîtes aux lettres.

## **Marquage**

Le Conseil municipal informe la population du marquage de places de parc en jaune sur le trottoir de la rue Principale entre les immeubles 51 et 59. Les 15 places sont louées et réservées pour le Garage Gerster et Saint-Immo, soit la gérance des immeubles situés rue Principale 51, 53 et 59. Le parcage est interdit aux autres usagers.

## **Ordures**

La couleur des nouveaux sacs à ordures de 60 et de 110 litres a changé. En effet ces sacs seront de couleur bleu clair. Les sacs de 17 et 35 litres sont par contre toujours violets.

## **Délégations**

M. Dave von Kaenel représentera la commune lors de l'assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël, le jeudi 28 novembre à Saint-Imier.

## **Analyse de l'eau**

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 28 octobre à la Rue Principale 51. Température mesurée in-situ : 12.5°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Conseil municipal

Villeret, le 4 novembre 2019